

## LA MOBILISATION REPREND CONTRE LES NUISANCES DE LA SOFRAT

Le bruit du concassage, la poussière qui vole partout, la boue qui se répand sur les routes de la zone industrielle... Tout cela, les riverains et les entreprises voisines de la SOFRAT n'en veulent plus. D'autant que cette entreprise située rue Louis-Armand, dans la zone industrielle d'Ozoir-la-Ferrière, a étendu son activité au fil des ans. Résultat ; après une manifestation et de multiples pétitions, la mobilisation reprend. L'entreprise CMIC, qui fabrique des semi-produits en aluminium, juste en face de la SOFRAT, attaque cette dernière en justice.

« Notre avocat s'occupe de procédures au civil et au pénal pour désordre et trouble de voisinage », assure Jean-Jacques Monge, directeur général de CMIC, une entreprise de 52 salariés installée à Ozoir depuis 1973, alors que la SOFRAT n'existait pas. « Depuis quatre ans que la SOFRAT fait du concassage juste devant chez nous, c'est l'horreur! Nous avons dû installer la climatisation, parce ce qu'on ne peut plus travailler les fenêtres ouvertes, déplore Isabelle Sinnamal, assistante de direction. On a même fait une enquête sur le bruit, qui prouve l'impact nocif de cette entreprise. »

« On n'ouvre plus nos fenêtres »

L'entreprise est tellement à bout quelle met en demeure la mairie d'Ozoir-la-Ferrière pour manquement à la sécurité. Il faut dire que le ballet des camions sur cette route étroite et sans trottoirs est impressionnant. « Nous sommes seuls pour traiter de cette question, sans avoir de pouvoir, regrette Jean-François Oneto, le maire UMP d'Ozoir. Je travaille avec les dirigeants, nous sommes tous conscients des troubles. Le projet de délocalisation de cette entreprise avance, ça devrait aboutir dans les mois qui viennent. »

En attendant, les riverains du quartier du Fond-de-Brac ne baissent pas les bras. Ils ont notamment demandé à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) de procéder à une enquête, dont les résultats sont attendus dans les semaines à venir. « Avant, il n'y avait pas d'activité bruyante et polluante dans cette zone, se souvient Guy Alban, qui habite ce lotissement depuis 1982. On n'ouvre plus nos fenêtres, on ne profite plus de la terrasse, nous avons d'énormes tas de gravats au bout de nos jardins et il n'est pas question d'étendre du linge dehors. Sans parler des réveils à 4 heures du matin à cause du démarrage des camions! » « Faire ce genre d'activités à moins de 10 m de l'entreprise qui fournit les repas aux écoliers de tout le secteur, c'est quand même aberrant », conclut Olivier Cornu, un autre habitant du quartier.

Le Parisien du 09/12/2009